RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00692
Numéro SIREN : 829 806 280
Nom ou dénomination : ABLautomobiles

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2021 sous le numéro de dépôt B2021/005199

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2021

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE ST-ETIENNE
005199 04 MAI 2021
17 B 692

Désignation de l'entreprise : SAS ABLautomobiles — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 22 RUE PUITS ROCHEFORT 42100 ST ETIENNE

Numéro SIRET * : 8 2 9 8 0 6 2 8 0 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122020 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122019 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012		
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	60 366	030 11 185	49 181	14 145
	Immobilisations financières * (1)	040	187 800	042	187 800	187 800
	Total I (5)	044	248 166	048 11 185	236 981	201 945
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060	252 545	062 10 000	242 545	290 000
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	8 512	070	8 512	3 505
	Créances (2) — Autres * (3)	072	847 285	074 13 980	833 305	1 043 743
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	40 470	086	40 470	53 515
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	1 148 812	098 23 980	1 124 832	1 390 762
	Total général (I+II)	110	1 396 978	112 35 165	1 361 813	1 592 708

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	50 000	50 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	5 000	1 262
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	11 214	
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	616	14 952
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	66 830	66 214
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	65	72
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	11 249	14 581
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 1 278 010)	172	1 283 668	1 511 841
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	1 294 983	1 526 494
	Total général (I + II + III)	180	1 361 813	1 592 708

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	50 532
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	836 722		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	9 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2021

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ARLautomobiles

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31122021	Exercice N-1 clos le 31122019
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210 144 455	951 826
	Production vendue : biens		215	214	
	Production vendue : services *		217	218 6 025	12 545
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	7 023
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232 150 480	971 394
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234 101 083	569 273
	Variation de stock (marchandises) *			236 37 455	371 305
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242 13 523	41 575
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243 1 804	244 6 225	1 696
	Rémunérations du personnel *			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements *			254 7 460	8 312
	Dotations aux provisions			256 10 000	13 980
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259	262 0	
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264 175 746	1 006 140
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 (25 266)	(34 746)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280 24 919	21 878
	Produits exceptionnels (IV)			290 9 000	66 290
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	300 8 037	36 669
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348		
	Impôts sur les bénéfices * (VI) (VII)			306	1 801
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310 616	14 952
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312 616	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-not)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44 sexies) 986	Zone franche urbaine (44 octies et octies A) 987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127	Zones revitalisation rurale (44 quindecies) 138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 616	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * 1 468 dont imputés sur le résultat :				360 616
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 0	372

Cegid Quadra

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	10
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	10
Permanence ou changement de méthodes	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	11
Etat des provisions	11
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Titres immobilisés	12
Evaluation des matières et marchandises	12
Dépréciation des stocks et en cours	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	12
Produits à recevoir	13
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	13
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	28 333		50 532
TOTAL	28 333		50 532
Autres participations	187 800		
TOTAL	187 800		
TOTAL GENERAL	216 133		50 532

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		18 500	60 366	60 366
TOTAL		18 500	60 366	60 366
Autres participations			187 800	187 800
TOTAL			187 800	187 800
TOTAL GENERAL		18 500	248 166	248 166

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	14 188	7 460	10 463	11 185
TOTAL	14 188	7 460	10 463	11 185
TOTAL GENERAL	14 188	7 460	10 463	11 185

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	7 460				
TOTAL	7 460				
TOTAL GENERAL	7 460				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours		10 000			10 000
Autres provisions pour dépréciation	13 980				13 980
TOTAL	13 980	10 000			23 980
TOTAL GENERAL	13 980	10 000			23 980
Dont dotations et reprises d'exploitation		10 000			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	8 512	8 512	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 562	10 562	
Groupe et associés	836 722	836 722	
TOTAL	855 797	855 797	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	65	65		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 249	11 249		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 659	5 659		
Groupe et associés	1 278 010	1 278 010		
TOTAL	1 294 983	1 294 983		

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	65
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 660
Total	3 725

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Nantissement de 50 parts de la SCI du 51 rue James Jackson au profit d'ABLautomobiles en garantie de remboursement du compte courant de la SARL FJ Holding.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- FJ HOLDING 30/06/2020	35 179	49.23	16 917
- BLG AUTO 31/12/2019	90 221	20.00	41 872
- HOLDING ASR 31/12/2019	400 242	35.06	103 162
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

ABLautomobiles

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 22 rue du Puits Rochefort, 42100 ST ETIENNE
829 806 280 RCS SAINT-ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 AVRIL 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 616,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 616,36 euros

* Au poste « Autres Réserves »

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

La Présidente
Pour la société ABL FINANCE
Monsieur Jean Jacques TESSIER
et Monsieur Stéphane TESSIER
Cogérants

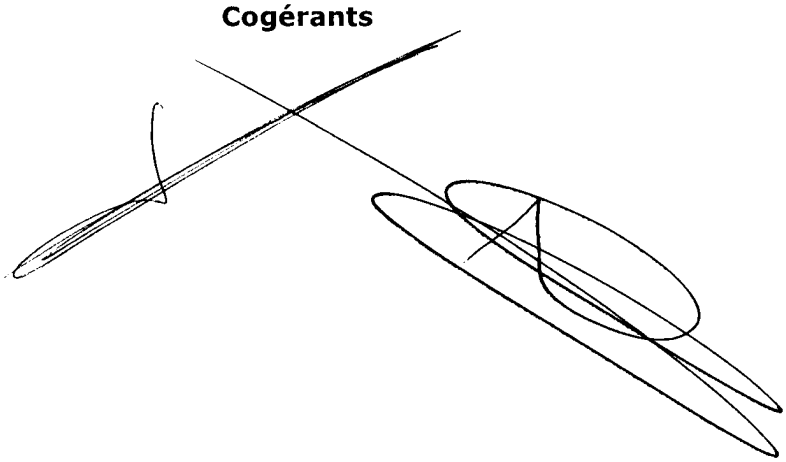

ABLautomobiles

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €

22 Rue du Puits Rochefort

42100 SAINT ETIENNE

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2020

A l'Associée unique de la société **ABLautomobiles**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABLautomobiles relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société évalue ses stocks de marchandises tel que décrit dans la note « Evaluation des matières et marchandises » de l'annexe.
Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage la correcte application de ces méthodes.

La méthode de détermination de la valeur d'inventaire des participations est décrite dans la note « Titres immobilisés » de l'annexe. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et examiné, en tant que de besoin, les données hypothèses utilisées par la société pour réaliser le calcul de la valeur d'inventaire des participations. Nous avons sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne, le 13 avril 2021

Pour AXENS AUDIT
Commissaire aux comptes

Benoît PERIN
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	60 366	11 185	49 181	14 145	35 035	247.68
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	187 800		187 800	187 800		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	248 166	11 185	236 981	201 945	35 035	17.35
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	252 545	10 000	242 545	290 000	47 455-	16.36-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	8 512		8 512	3 505	5 007	142.84
	Autres créances	847 285	13 980	833 305	1 043 743	210 438-	20.16-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	40 470		40 470	53 515	13 044-	24.38-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 148 812	23 980	1 124 832	1 390 762	265 930-	19.12-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 396 978	35 165	1 361 813	1 592 708	230 895-	14.50-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	1 262	3 738	296.24
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	11 214		11 214	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	616	14 952	14 335-	95.88-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	66 830	66 214	616	0.93
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	65	72	8-	10.67-
	Emprunts et dettes financières diverses	1 278 010	1 508 179	230 169-	15.26-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 249	14 581	3 331-	22.85-
	Dettes fiscales et sociales	5 659	3 662	1 997	54.52
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 294 983	1 526 494	231 511-	15.17-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 361 813	1 592 708	230 895-	14.50-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 294 983	1 526 494		

COMMISSAIRES AXENS AUDIT AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	144 455		144 455	951 826	807 371-	84.82-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 025		6 025	12 545	6 520-	51.97-
Chiffre d'affaires NET	150 480		150 480	964 371	813 891-	84.40-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				7 020	7 020-	100.00-
Autres produits				3	3-	100.00-
Total des Produits d'exploitation (I)			150 480	971 394	820 914-	84.51-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			101 083	569 273	468 189-	82.24-
Variation de stock (marchandises)			37 455	371 305	333 850-	89.91-
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			13 523	41 575	28 052-	67.47-
Impôts, taxes et versements assimilés			6 225	1 696	4 529	267.07
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 460	8 312	852-	10.25-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 000	13 980	3 980-	28.47-
Dotations aux provisions						
Autres charges			0		0	
Total des Charges d'exploitation (II)			175 746	1 006 140	830 394-	82.53-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			25 266-	34 746-	9 480	27.28
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT
Dossier N° 014356 en Euros

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	24 919	21 878	3 041	13.90
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	24 919	21 878	3 041	13.90
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	24 919	21 878	3 041	13.90
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	347-	12 868-	12 521	97.31
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 000	66 290	57 290-	86.42-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	9 000	66 290	57 290-	86.42-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		51	51-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 037	36 618	28 581-	78.05-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	8 037	36 669	28 632-	78.08-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	963	29 621	28 658-	96.75-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		1 801	1 801-	100.00-
Total des produits (I+III+V+VII)	184 399	1 059 562	875 163-	82.60-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	183 783	1 044 610	860 827-	82.41-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	616	14 952	14 335-	95.88-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT
Dossier n° 014356 en Euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	28 333		50 532
TOTAL	28 333		50 532
Autres participations	187 800		
TOTAL	187 800		
TOTAL GENERAL	216 133		50 532

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		18 500	60 366	60 366
TOTAL		18 500	60 366	60 366
Autres participations			187 800	187 800
TOTAL			187 800	187 800
TOTAL GENERAL		18 500	248 166	248 166

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	14 188	7 460	10 463	11 185
TOTAL	14 188	7 460	10 463	11 185
TOTAL GENERAL	14 188	7 460	10 463	11 185

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	7 460				
TOTAL	7 460				
TOTAL GENERAL	7 460				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours		10 000			10 000
Autres provisions pour dépréciation	13 980				13 980
TOTAL	13 980	10 000			23 980
TOTAL GENERAL	13 980	10 000			23 980
Dont dotations et reprises d'exploitation		10 000			

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

Dossier N° 014356 en France

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	8 512	8 512	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 562	10 562	
Groupe et associés	836 722	836 722	
TOTAL	855 797	855 797	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	65	65		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 249	11 249		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 659	5 659		
Groupe et associés	1 278 010	1 278 010		
TOTAL	1 294 983	1 294 983		

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT
Dossier N° 014356 en Europe

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	65
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 660
Total	3 725

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Nantissement de 50 parts de la SCI du 51 rue James Jackson au profit d'ABLautomobiles en garantie de remboursement du compte courant de la SARL FJ Holding.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- FJ HOLDING 30/06/2020	35 179-	49.23	16 917-
- BLG AUTO 31/12/2019	90 221	20.00	41 872
- HOLDING ASR 31/12/2019	400 242	35.06	103 162
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

COMMISSAIRES AXENS AUDIT AUX COMPTES